

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 18 novembre 2021

COMPTE-RENDU

Les membres du Conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération, légalement convoqués le 12 novembre 2021, se sont réunis lors de la séance du Conseil de Seine Normandie Agglomération, Centre Culturel Guy Gambu - 1, rue Jules Ferry - 27 950 Saint-Marcel, sous la Présidence de Monsieur Frédéric DUCHÉ, le 18 novembre 2021 à 20h00.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	75
Pouvoirs :...	21
Votants :.....	96
Suffrages exprimés :	96
Ont voté pour :..	96
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 18 novembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-111
Financements et citoyenneté
Modalités de consultation du Conseil Economique, Social et
Environnemental (CESE) et d'association de la population

DECIDE

Article 1 : De valider le projet de statuts en annexe, ainsi que de la démarche de communication / recrutement des membres du CESE présentée ci-dessous :

Les membres constituant les collèges sont recrutés à partir d'une large publicité et consultation, et sur la base du volontariat. Le recrutement doit veiller à ce qu'ils peuplent chacun des collèges.

La révision de la composition du conseil intervient 1 fois par an sur proposition du bureau du CESE-SNA. Dans l'intervalle de temps, le bureau du CESE-SNA peut coopter un membre.

La parité homme-femme devra, autant que faire se peut, être respectée.

Les élus des communes du territoire et des acteurs de la démocratie participative déjà identifiés seront sollicités pour se faire le relais de l'appels à candidature des futurs membres du CESE.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	76
Pouvoirs :...	20
Votants :.....	96
Suffrages exprimés :	96
Ont voté pour :..	96
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 18 novembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-112
Développement économique
Vente d'un bien situé 57 rue de Montigny à Vernon à
l'entreprise SYNAV

DECIDE

Article 1 : De céder à l'entreprise SYSNAV ou tout autre entreprise se substituant à l'entreprise SYSNAV comme une SCI, qui souhaite se porter acquéreur du bien situé 57 rue de Montigny à Vernon (27200) au prix de 390 000 € HT.

Article 2 : D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document afférent et notamment le compromis de vente et l'acte de cession.

<u>Délégués</u> :	
En exercice :....	101
Présents :...	76
Pouvoirs :...	20
Votants :.....	96
Suffrages exprimés :	92
Ont voté pour :..	92
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 18 novembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-113
Développement économique
Convention de délégation de compétence d'octroi d'aides
en matière d'investissement immobilier des entreprises
avec le Département - Avenant n° 2

DECIDE

Article 1 : D'autoriser le Président ou son représentant à signer l'avenant n°2 à la convention de délégation de compétences d'octroi d'aides en matière d'investissement immobilier des entreprises avec le département de l'Eure.

<u>Délégués</u> :	
En exercice :....	101
Présents :...	77
Pouvoirs :...	19
Votants :.....	96
Suffrages exprimés :	96
Ont voté pour :..	95
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 18 novembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-114
Développement économique
ZAC Normandie Parc Sud - Bilan de la concertation dans le
cadre du projet de création et de modification du dossier de
la ZAC

DECIDE

Article 1 : D'approuver le bilan de la concertation préalable à la modification du dossier de création et de réalisation de la ZAC Normandie Parc ci-annexé.

Article 2 : De déclarer que le bilan n'est pas de nature à remettre en cause le projet de modification de la ZAC Normandie Parc.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	77
Pouvoirs :...	19
Votants :.....	96
Suffrages exprimés :	96
Ont voté pour :..	96
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 18 novembre 2021

**DELIBERATION N° CC/21-115
Développement économique
Désignation d'un représentant à la Mission Locale Vernon
Vexin Seine**

DECIDE

Article 1 : De constater l'élection de Madame Annick Delouze en tant que représentante titulaire de Seine Normandie Agglomération à la Mission Locale Vernon Seine Vexin.

Article 2 : La délibération CC/20-51 du 20 juillet 2020 est partiellement abrogée en ce qui concerne l'élection de Madame Geneviève Carof.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	77
Pouvoirs :...	19
Votants :.....	96
Suffrages exprimés :	94
Ont voté pour :..	94
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 18 novembre 2021

**DELIBERATION N° CC/21-116
Transition écologique
Avis sur le projet d'extension du site Natura 2000 "Les
Grottes du Mont Roberge"**

DECIDE

Article 1 : D'émettre un avis favorable au projet d'extension du site Natura 2000 « Les Grottes du Mont Roberge » - FR2302008, tel qu'annexé à la délibération, à condition que cela n'affecte pas la pérennité des activités économiques en place.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	77
Pouvoirs :...	19
Votants :.....	96
Suffrages exprimés :	96
Ont voté pour :..	96
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 18 novembre 2021

**DELIBERATION N° CC/21-117
Grand cycle de l'Eau
Périmètres de protection des captages d'eau potable -
Déclaration d'Utilité Publique**

DECIDE

Article 1 : De solliciter auprès de Monsieur le Préfet la déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux et des périmètres de protection pour les 9 points de prélèvements suivants :

- « La Noé », sur la commune de Pacy-sur-Eure,
- « Chemin de Chambines », sur la commune de Pacy-sur-Eure,
- « Source du Père Cotton », sur la commune de Saint-Marcel,
- « Grégoire », sur la commune de Saint-Marcel,
- « Grande Garenne », sur la commune de Saint-Marcel,
- « Puits de Montigny » sur la commune de Vernon,
- « Source de Montigny », sur la commune de Vernon,
- « La Peupleraie », sur la commune de Sainte-Geneviève-les-Gasny.
- « F1 et F4 » Champ captant de l'Albien

Article 2 : D'engager Seine Normandie Agglomération à acquérir et faire clôturer les périmètres de protection immédiats qui seront définis dans les arrêtés de DUP.

Article 3 : D'engager Seine Normandie Agglomération à indemniser les usiniers et tous les ayants-droits des terrains inclus dans les périmètres rapprochés et éloignés, des dommages prouvés qu'ils auraient subis du fait du captage, de la dérivation des eaux ou simplement des servitudes qui leur seront imposées dans ces périmètres.

Article 4 : De solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Conseil Départemental de l'Eure les différentes subventions auxquelles ces dossiers seraient éligibles.

Article 5 : D'autoriser le Président ou son représentant à mener toutes démarches et signer tous documents nécessaires dans le cadre de ces procédures.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	77
Pouvoirs :...	19
Votants :.....	96
Suffrages exprimés :	96
Ont voté pour :..	96
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 18 novembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-118

Grand cycle de l'Eau

**Modification des statuts et validation du nouveau périmètre
- Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte**

DECIDE

Article 1 : De valider le nouveau périmètre du Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte (SMBE) incluant les 9 communes du territoire de Seine Normandie Agglomération situées sur le périmètre du bassin versant hydrographique de l'Epte (Frenelles en Vexin, Bois-Jérôme-Saint-Ouen, Gasny, Giverny, Heubécourt-Haricourt, Mézières-en-Vexin, Saint-Geneviève-les-Gasny, Tilly, Vexin-sur-Epte), et d'approuver les statuts du SMBE, sur la base du projet annexé.

Article 2 : De transférer au SMBE la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) dans les conditions prévues à l'article L211-7 du code de l'environnement, à savoir :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- La défense contre les inondations et contre la mer ;
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Article 3 : De transférer au SMBE les compétences complémentaires à la GEMAPI comprenant :

- La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols. Cette compétence ne comprend pas la maîtrise des eaux pluviales urbaines ;
- La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique ;

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	77
Pouvoirs :...	19
Votants :.....	96
Suffrages exprimés :	96
Ont voté pour :..	96
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 18 novembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-119

Grand cycle de l'Eau

Désignation de représentants au Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte

DECIDE

Article 1 : De désigner les représentants de Seine Normandie Agglomération au Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte :

4 titulaires	4 suppléants
Jean-Paul AUDREN DE KERDREL	Dimitri EMIRY
Pascal HEMET	Martial LAMOURET
Rénald DELALIN	Paul MERCIER
Patrick HERICHE	Anne-Françoise ROSTAING

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	77
Pouvoirs :...	19
Votants :.....	96
Suffrages exprimés :	96
Ont voté pour :..	96
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 18 novembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-120

Grand cycle de l'Eau

**Désignation d'un représentant au Syndicat Intercommunal
de la Rivière Eure 2ème section (SIRE 2)**

DECIDE

Article 1 : De désigner Madame Lydie Legros en tant que représentante titulaire de Seine Normandie Agglomération au Syndicat Intercommunal de la Rivière Eure 2ème section (SIRE 2).

Article 2 : La délibération n°CC/20-41 du 20 juillet 2020 est partiellement abrogée en ce qui concerne l'élection de Monsieur Vincent Courtois.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	77
Pouvoirs :...	19
Votants :.....	96
Suffrages exprimés :	96
Ont voté pour :..	96
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 18 novembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-121

Environnement

Désignation d'un représentant au SETOM

DECIDE

Article 1 : De désigner Monsieur Hervé Bourdet en tant que représentant titulaire de Seine Normandie Agglomération au SETOM.

Article 2 : La délibération n°CC/20-39 du 20 juillet 2020 est partiellement abrogée en ce qui concerne l'élection de Monsieur Vincent Courtois.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	77
Pouvoirs :...	19
Votants :.....	96
Suffrages exprimés :	96
Ont voté pour :..	96
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 18 novembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-122

Sport

Délégation de service public pour l'exploitation et la gestion de l'espace nautique de la Grande Garenne et de la piscine Robert Taron - Rapports annuels 2020

DECIDE

Article 1 : De prendre acte des rapports annuels 2020 de la délégation de service public pour l'exploitation et la gestion de l'Espace Nautique de la Grande Garenne et de la Piscine Robert Taron.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	77
Pouvoirs :...	19
Votants :.....	96
Suffrages exprimés :	94
Ont voté pour :..	94
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 18 novembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-123

**Ressources humaines & organisations de travail
Assurance des risques statutaires - Affiliation au contrat de groupe du Centre de Gestion de l'Eure**

DECIDE

Article 1 : D'adhérer à compter du 1^{er} janvier 2022 et jusqu'au 31 décembre 2025 au contrat d'assurance groupe (2022-2025) de la compagnie SOFAXIS aux conditions suivantes :

Agents concernés : titulaires et stagiaires immatriculés à la CNRACL

Risques garantis et conditions sur la base du taux de 5.75%

- ✓ Accident de travail, maladie professionnelle : taux 1.43%
- ✓ Longue maladie, longue durée : taux 3.39%
- ✓ Maternité, paternité et adoption : taux 0.78%
- ✓ Décès : taux à 0.15%

Assiette de cotisation : Traitement Brut Indiciaire + Nouvelle Bonification Indiciaire

Article 2 : D'autoriser le Président ou son représentant à signer les documents contractuels en résultant, et les avenants éventuels.

Article 3 : De prendre acte que Seine Normandie Agglomération pourra quitter le contrat groupe chaque année sous réserve du respect du délai de préavis de six mois.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	77
Pouvoirs :...	19
Votants :.....	96
Suffrages exprimés :	96
Ont voté pour :..	96
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 18 novembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-124
Finances & prospectives
Rapport d'orientation budgétaire

DECIDE

Article 1 : De prendre acte de la tenue d'un débat d'orientation budgétaire préalable à l'examen des budgets primitifs 2022 de Seine Normandie Agglomération, en séance du conseil communautaire, au vu d'un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette, présenté par le Président de Seine Normandie Agglomération.

Je soussigné, Monsieur Frédéric DUCHÉ, Président de Seine Normandie Agglomération, certifie l'affichage du présent document

du

au

Le Président



Frédéric DUCHÉ